

Programme de la Formation

## ARCHITECTURE ET COULEURS (module initial)

1 jour soit 7 heures de formation

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Module** : Architecture et Couleurs : Comment aborder un projet architecture sous l'angle de la couleur

**Modalité pédagogique** : Présentiel

**Date(s)** : mardi 15 juin 2021

**Lieu** : AUVERGNE ARCHIFORM', Formation - 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand

### CONTEXTE GÉNÉRAL

#### **INSCRIPTION / Accès à la formation :**

- 1- Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le **bulletin de préinscription complété** par mail ou courrier (*informations en en-tête du bulletin*).
- 2- En retour, nous vous transmettons par email votre **convention de formation** qui est à nous retourner signée pour confirmer votre inscription.
- 3- Quelques jours avant la formation, vous recevrez ensuite votre **convocation** par email, confirmant les dates, les horaires et le lieu de formation, ainsi que tous les détails organisationnels.

#### **CALENDRIER / Délais d'accès :**

Les thématiques de formation proposées par ARCHIFORM' sont programmées tout au long de l'année selon un calendrier défini. **Il est cependant possible d'ouvrir d'autres sessions sur demande : n'hésitez pas à nous consulter !**

#### **FORMATION "ARCHITECTURE et COULEURS"**

*Les couleurs n'existeraient pas sans lumière...*

*Les couleurs jouent avec les matières qui s'amuse de la lumière, un champ des possibles immense. Apprenons à savoir jouer avec elles, à les apprécier et à bien les utiliser.*

#### **PARCOURS COMPLET :**

**1 - Module initial** : "Architecture et Couleurs : Comment aborder un projet architecture sous l'angle de la couleur"

**2 - Puis deux modules complémentaires** existent ensuite :

- "Approches et Utilisations spécifiques de la couleurs dans les **ERP**" - [Programme complet de la formation](#)
- "Approche spécifique de la couleur dans le **Résidentiel**" - [Programme complet de la formation](#)

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

#### A l'issue de la formation, le stagiaire saura :

- Comment aborder un projet sous l'angle de la couleur
- Utiliser les caractéristiques des couleurs, leur symbolique
- Appréhender les interaction qui impactent la perception des couleurs
- Valoriser son projet avec le travail de la couleur :
  - La couleur en fil conducteur
  - La couleur comme une alliée de la fonctionnalité
  - La couleur en élément ponctuel ou central à un projet
- Créer des harmonies efficaces et singulières pour votre projet

## PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription. Dès sa réception, nous vous envoyons la convention à nous retourner signée.  
**C'est cette dernière qui valide votre inscription.**

Auvergne ARCHIFORM est référencé **Datadock** : nos formations peuvent ainsi faire l'objet d'une demande de financement auprès de votre OPCO et du FIF PL.

Le plus tôt possible avant le début de la formation, faites votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

### PRISES EN CHARGE POTENTIELLES :

**Pour les libéraux** : FIF PL = <https://fifpl.fr/>

**Pour votre demande**, vous devrez fournir : Bulletin de préinscription + Attestation Urssaf + Programme de formation + Nnuméro d'agrément de l'Organisme (se trouve sur nos documents) + Convention

**Après la formation** : Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (**que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud**)

N'oubliez pas de déclarer votre formation sur le site de l'Ordre: <https://www.architectes.org/>

Et dès lors que vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire N°2079-FCE-FC avec le Cerfa n°15448\*05 sur le [site du gouvernement](http://site.du.gouvernement). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

**Pour les salariés** : OPCO EP (ex Actaliens) = <https://www.opcoep.fr/>

**Pour votre demande**, vous devrez fournir : Programme + Convention

**Après la formation** : Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (**que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud**)

Les formations dites « structurées » à effectuer au titre de l'obligation de formation ne donnent pas lieu à une certification et, par conséquent, **ne peuvent pas faire l'objet à ce jour d'une possibilité de financement CPF** (Compte Personnel de Formation).

**DEMANDEUR D'EMPLOI** : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

## RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :  
CRASSIN Marie - 04.73.93.16.85

## PUBLIC CIBLE

Architectes et collaborateurs d'agence  
Architectes dplg, hmonp et intérieur  
Décorateurs maîtres d'oeuvre  
Maîtres d'oeuvre du bâtiment et de la construction (chef d'entreprise et salarié)

## PRÉREQUIS

Obligation d'adhérer à l'association Auvergne Archiform pour participer aux formations (adhésion valable pour l'année civile en cours).

**30€** si entreprise individuelle / adhésion individuelle et **60€** si plus de 1 personne dans l'entreprise (*tous les collaborateurs peuvent alors venir se former durant l'année civile d'adhésion sans avoir à repayer l'adhésion*).

Adhésion individuelle offerte pour les jeunes inscrits de moins de 2 ans à l'Ordre.

**Cette formation ne nécessite AUCUN prérequis**

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

En amont de la formation, les stagiaires seront invités à compléter un **questionnaire de préformation** afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils, des attentes et des besoins des participants.  
Il sera complété dès l'ouverture par un **tour de table** de présentation et de recueil des besoins.

Au démarrage de la formation, les participants signeront une **feuille d'émargement**, preuve de leur présence.

Plusieurs **évaluations des acquis** ponctueront la formation, sous différents formats (quiz, tests, exercices, cas pratiques et/ou échanges oraux).  
Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de cette journée.

**Un questionnaire d'évaluation à chaud - transmis par mail 24 heures après la formation - sera rempli par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins. La réponse à ce questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action (*envoyées automatiquement par mail le lendemain matin suivant la réponse au questionnaire - entre 10h et 11h*).

Une attestation de formation avec **autoévaluation** sera également transmise sur l'adresse individuelle du participant.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

# Architecture et Couleurs : Comment aborder un projet architecture sous l'angle de la couleur

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 15 juin 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : AUVERGNE ARCHIFORM', Formation - 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le stagiaire saura :

- Comment aborder un projet sous l'angle de la couleur
- Utiliser les caractéristiques des couleurs, leur symbolique
- Appréhender les interaction qui impactent la perception des couleurs
- Valoriser son projet avec le travail de la couleur :
  - La couleur en fil conducteur
  - La couleur comme une alliée de la fonctionnalité
  - La couleur en élément ponctuel ou central à un projet
- Créer des harmonies efficaces et singulières pour votre projet

## FORMATEUR(S)

CELLIER Sylvianne - Décoratrice d'intérieur et coloriste

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche pédagogique s'appuie sur des supports Powerpoint, des visuels à analyser, des outils de prises en main des couleurs (nuanciers - supports commerciaux des peinturiers - soliers) - des études de cas avec photos-plans.  
Echanges sur des expériences et des situations chantiers.

## PROGRAMME

- Les couleurs et les éléments qui influencent notre perception
- L'approche socio-culturelle des couleurs et leur symbolique
- Décryptage de projets : approche méthodologique du projet Couleurs
- Découverte d'outils pour parler des couleurs
- Les typologies d'harmonies
- Les différents axes de travail de la stratégie couleur : en intérieur / en extérieur

**Possibilité de poursuivre ensuite avec un module complémentaire :**

- "Approches et Utilisations spécifiques de la couleurs dans les **ERP**" - [Programme complet de la formation](#)
- "Approche spécifique de la couleur dans le **Résidentiel**" - [Programme complet de la formation](#)

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Bulletin à retourner par MAIL ou COURRIER complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :  
[auvergnearchiform@outlook.fr](mailto:auvergnearchiform@outlook.fr)

ou  
AUVERGNE ARCHIFORM 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand

FORMATION : ARCHITECTURE ET COULEURS (module initial)

**Module** : Architecture et Couleurs : Comment aborder un projet architecture sous l'angle de la couleur

**Modalité pédagogique** : Présentiel

**Date(s)** : mardi 15 juin 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu** : AUVERGNE ARCHIFORM', Formation - 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand

**Durée** : 1 jour soit 7 heures

**Places limitées à** : 6

**Date de clôture des inscriptions** : 04/06/2021

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

**Date de naissance** : ..... **Département de naissance** : .....

**E-mail personnel** : ..... (E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)

**Téléphone portable** ..... **Date d'entrée dans l'entreprise** : .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP** :  Oui /  Non

**Architecte DPLG** :  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte** : .....

**Activité du stagiaire** :

**Mode d'exercice** :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- CPF
- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO EP (Actalians)
- PÔLE EMPLOI Saint Etienne Clapier
- Autre : .....

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	60,00 €	..... €
	Individuelle	30,00 €	..... €
<b>Module 1 : Architecture et Couleurs : Comment aborder un projet architecture sous l'angle de la couleur</b>		<b>7h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	PLEIN TARIF	350,00 €	..... €
		<b>TOTAL</b>	..... €

**MODE DE PAIEMENT**

Chèque  Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

## Conditions Générales de Vente

1/ A réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement, nous vous transmettrons par email l'ensemble des documents et pièces administratives correspondant au dossier complet : Convention de stage (*à retourner signée pour confirmer l'inscription*) + Programme détaillé de la formation.

2/ Quelques jours avant le début du stage, vous recevrez par email une convocation confirmant les dates, les horaires et le lieu de formation, ainsi que les modalités pratiques d'accès ainsi que tous les détails organisationnels.

3/ À l'issue de la formation, 24h à 48h après, un questionnaire d'évaluation à chaud sera transmis par email aux participants. La réponse à ce questionnaire conditionne ensuite l'envoi automatique de l'attestation de formation, attestation de présence, facture acquittées des frais d'inscription et d'adhésion (*envoyées automatiquement le lendemain matin de la réponse au questionnaire*).